

Les abus sexuels, leurs impacts selon les âges de vie et des pistes de compréhension pour l'accompagnement

Sarah Stauffer, PhD

Directrice clinique

Psychologue FSP-AVP, Psychothérapeute reconnue au niveau fédéral

Psychologue d'urgence FSP et RNAPU

Thérapeute par le jeu (RPT-S™), Art-thérapeute APSAT



Programme

Thèmes abordés

- Abus sexuels: définition
- Qui est concerné?
- Le silence de l'enfant
- A quoi ressemble un enfant victime d'abus sexuels
- Les conséquences possibles à différents âges
- Les besoins d'un enfant suite à un dévoilement
- Nos mécanismes de défenses
- Notre rôle



Contexte : de quoi parle-t-on ? Définition

« On entend par **violence sexuelle** la participation d'un enfant à une activité sexuelle qu'il n'est pas pleinement en mesure de comprendre, à laquelle il ne peut consentir en connaissance de cause ou pour laquelle il n'est pas préparé du point de vue de son développement, ou encore qui viole les lois et les tabous sociaux de la société.

OMS, 1999



Contexte : de quoi parle-t-on ?

Définition

Zone grise & Zone rouge

L'abus sexuel

Nous parlons d'abus sexuel lorsqu'un individu, de par sa fonction/position supérieure, ou en utilisant son emprise ou sa force, tourne à son avantage le rapport de pouvoir

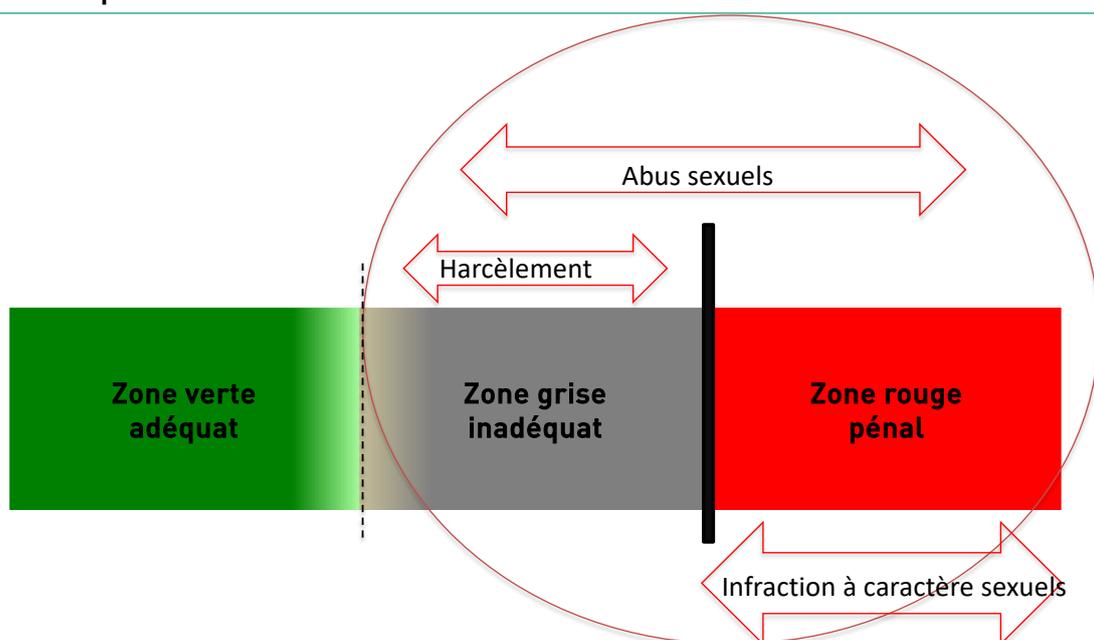
et transgresse l'intégrité sexuelle d'une personne

Cette transgression peut être dans la zone grise (non pénale) ou être dans la zone rouge (pénale)

Adaptation de la définition de l'OMS

Définitions

Le concept des contacts



Aspects légaux

Majorité sexuelle en Suisse ?	16 ans
Écart d'âge maximum autorisé ?	3 ans
Majorité sexuelle si dépendance éducative ?	18 ans
Pornographie ?	16 ans
A partir de quel âge peut-on être « jugé » en Suisse ?	10 ans

Éléments pour se positionner

Rappel : La loi

Acte d'ordre sexuel avec des enfants : art. 187 CPS

Acte d'ordre sexuel avec des personnes dépendantes : art. 188 CPS

Contrainte sexuelle : art. 189 CPS

Viol : art. 190 CPS

Actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance : art. 191 CPS

Pornographie : art. 197 CPS

Contravention contre l'intégrité sexuelle : art. 198 CPS

Éléments pour se positionner

Petit rappel : à chacun son rôle

- **La personne qui accueille le dévoilement:** (De quoi il s'agit?)
- **Police:** auditionner l'enfant
- **Procureur:** prendre une décision vis-à-vis de l'auteur présumé
- **OPE :** prise de décision vis-à-vis de la sécurité de l'enfant
- **Adultes de référence de l'enfant (parents, éducateurs, ...):** accueillir la souffrance et offrir une expérience relationnelle réparatrice
- **Pédiatres et psychologues:** soins, régulation des réactions et symptômes

Les violences sexuelles

Les violences sexuelles n'ont pas de barrière.

Elles peuvent concernés:

Toutes les cultures

Tous les milieux sociaux-économiques

Tous les âges

Tous les genres

Contexte global

La maltraitance sexuelle n'est que rarement seule...

- Maltraitance psychologique
- Maltraitance physique
- Négligence
- Violence Domestique

- Les familles dans lesquels grandissent des enfants victimes d'AS aurait tendance à être caractérisées par un dysfonctionnement familial plus important que les familles sans AS. Il n'y a pas de différence significative entre familles avec AS inter- ou extrafamilial (Gold et al., 2004; Yama et al., 1993)
- Dans 25 - 49 % de situations jugées fondées, des preuves d'autres formes de mauvais traitement ont également été trouvées (Tourigny et Baril, 2011; Trocmé et al., 2005).

Qui peut être auteur d'abus sexuel ?

Les enfants → les enfants

Les adolescent.e.s → les enfants et les adolescent.e.s

Les hommes

Les femmes

! Un mineur qui commet des actes sexuels abusifs sur un autre est un mineur en souffrance !

Ses besoins:

Être arrêté dans ses actes

Recevoir des repères claires

Comprendre d'où vient l'idée

L'emprise

L'emprise violente

Induite par

- La violence physique, la brutalité, la douleur physique
- Et/ou les menaces, le dénigrement;

provoque la **peur** et la **terreur**.



L'emprise séductrice

Induite par

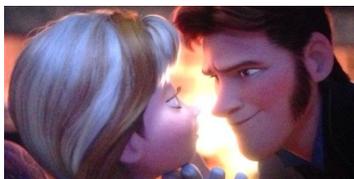
- Des mots « gentils », « doux »
- Des gestes doux et « tendres »; est à caractère hypnotique.

Elle provoque la **confusion** et la **honte**.



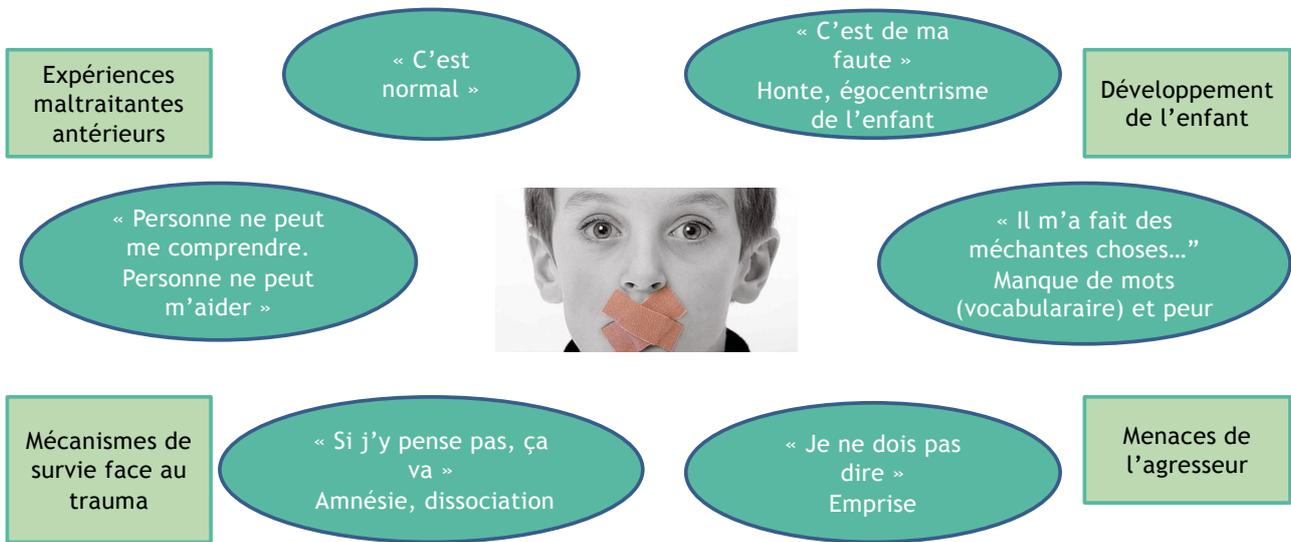
[Cuttelod & Stauffer, 2017]

Lorsque emprises séductrice et violente se mélangent...



[Cuttelod & Stauffer, 2017]

Le silence de l'enfant



Réactions traumatiques chez les enfants victimes de maltraitances sexuelles



Le trauma et l'abus sexuel

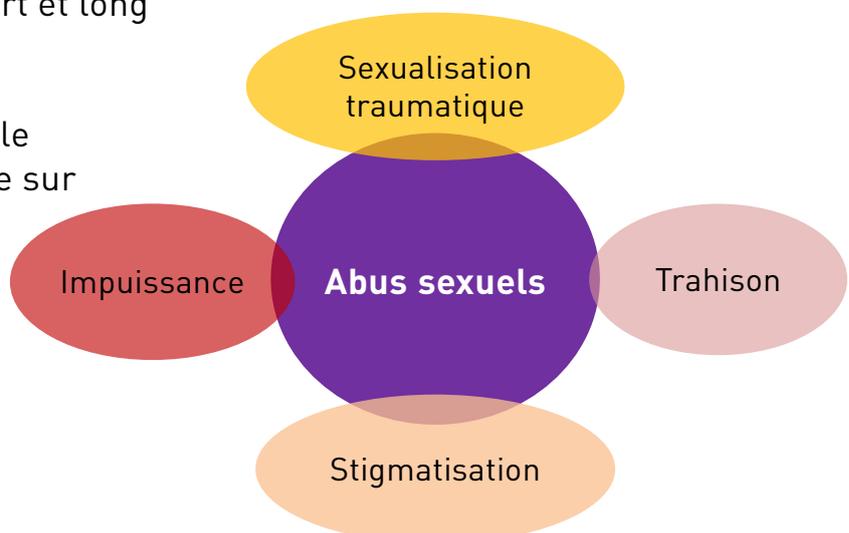
- Vivre un abus sexuel n'implique pas forcément une souffrance chez la victime dans l'immédiat (elle peut survenir des années plus tard, lorsque la victime grandit et réalise ce qui lui est arrivé)

- Mais signifie toujours une déviation plus ou moins grande du développement psycho-affectif normal → besoin que les repères soient clairement reposés (par l'entourage, des professionnels, etc.)

Le trauma de l'abus sexuel (Finkelhor & Brown, 1988)

- 4 dynamiques traumatogènes permettant de comprendre le traumatisme, ainsi que ces conséquences à court et long terme

- Modèle focalisé sur le processus plutôt que sur l'événement



Impact à court, moyen et long terme

Conséquences très variables, en fonction:

- Du type d'abus sexuel
- De la fréquence et de la durée
- Du lien entre la victime et l'auteur
- De l'âge de la victime au moment des faits
- De la personnalité et des ressources de la victime
- **De la réaction des proches au moment du dévoilement**



A quoi ressemble un enfant victime de maltraitance sexuelle ?

- Pas de symptômes ou syndromes spécifiques à la maltraitance sexuelle
 - La multitude de signes et symptômes sont un signal d'alerte
 - L'apparition soudaine de symptômes ou des comportements régressifs est un signal d'alerte
- 

A quoi ressemble un enfant victime de maltraitance sexuelle ?



....A n'importe quel enfant en détresse...

Mais attention à l'Incroyable capacité d'adaptation des enfants, nécessaire à leur survie! Un enfant victime peut être totalement asymptomatique.

Pas de symptômes \neq pas d'abus sexuels

Symptômes spécifiques au traumatisme

... mais pas aux abus sexuels!

- comportements d'évitement de personnes, de lieux, de sujets
- images intrusives et réviviscences, jeux répétitifs
- hypervigilance
- symptômes dissociatifs

Symptômes spécifiques possibles

Comportements sexuels:

- plus de comportements sexuels, en particulier le fait de mimer l'acte sexuel ou d'insérer des objets dans le vagin ou l'anus
- Vocabulaire et connaissances sexuelles étendues par rapport à l'âge et le stade de développement de l'enfant
- Chez les adolescentes: tendance à l'hypersexualité
- Chez les adolescents: tendance à l'exhibitionnisme et à devenir soi-même auteur d'AOS

Mais relativisons... seul un tiers des victimes d'AS présentent des problèmes au niveau de leurs comportements sexuels

Quand l'agresseur est l'un des parents de l'enfant...

Pour un enfant,
prendre le risque de perdre ses figures d'attachement
... c'est prendre le risque de mourir.

La dissociation offre une échappatoire lorsque la fuite est impossible.

La dissociation structurelle

Lorsque la menace perdure, le corps doit s'adapter pour survivre au:

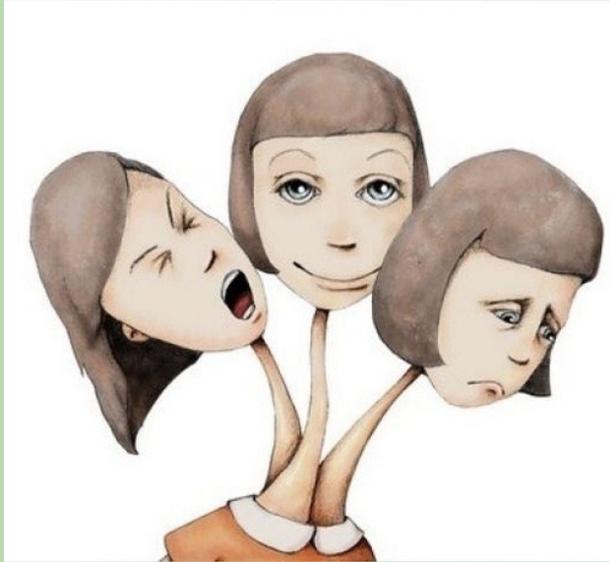
- danger extérieur
- danger intérieur, dû à l'impact délétère de la présence de longue durée d'hormones de stress dans le corps



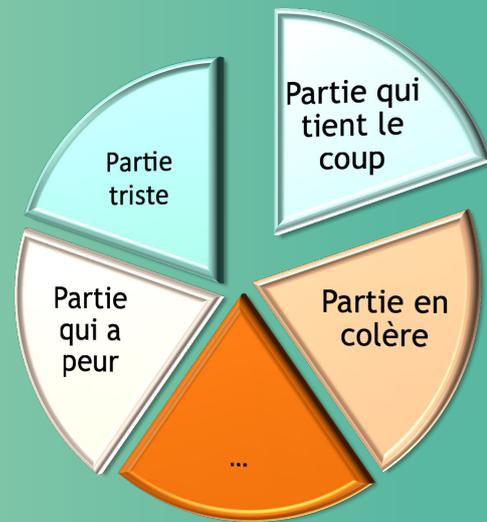
Modification durable de la réponse à la menace et de la réactivité.

- Anesthésie émotionnelle lorsqu'il n'y a pas de menace
- Hyperactivation massive lors de réactivation traumatique





<https://mirroirjrblog.files.wordpress.com/2013/03/20130328-224357.jpg>



Nos mécanismes de défense

- Le doute
- La banalisation, minimisation
- Le déni ou inhibition du désir de savoir/de croire
- L'impuissance ou la toute puissance
- L'idéalisation des relations (adultes/enfants)

De quoi a besoin une personne victime ?

- D'être en sécurité physique et psychique
- D'être entendu
- D'être reconnu
- D'être considéré

Quel accompagnement ?

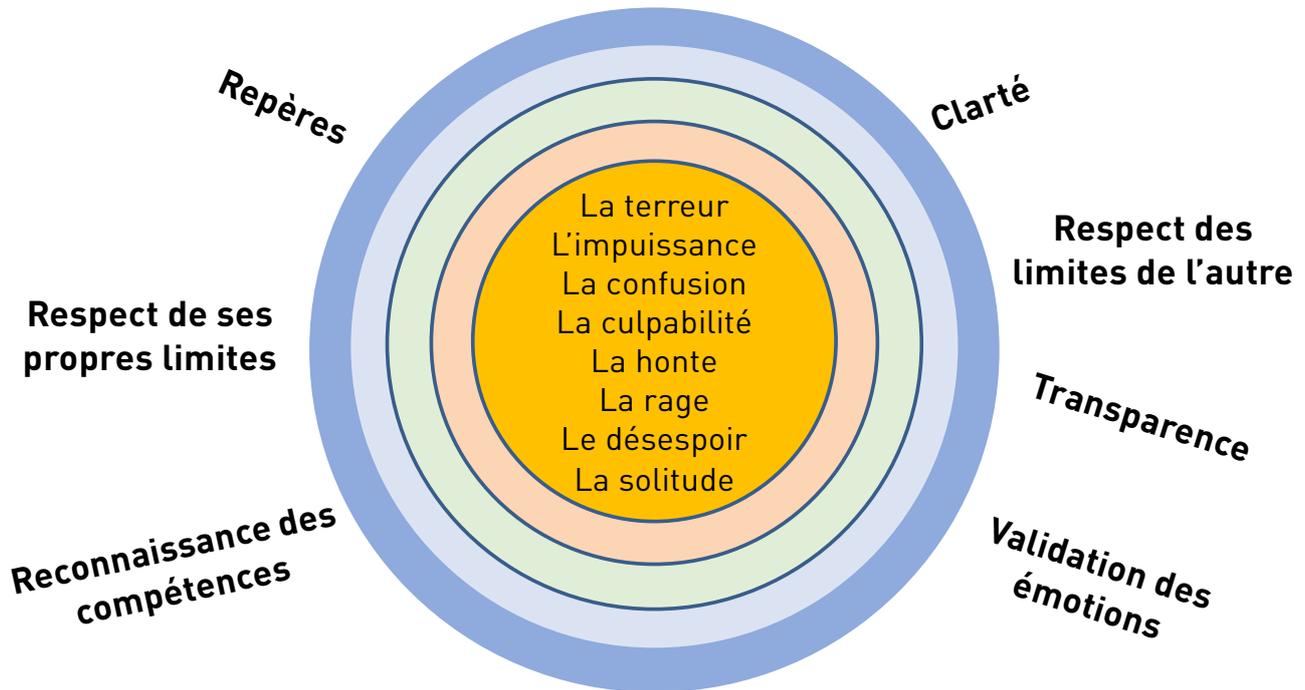
Ordre des priorités

1. Arrêt de la maltraitance
2. Retrouver un espace de sécurité
3. Nouer/renouer un lien de confiance (avec un/des adulte/s de référence pour les mineurs)
4. Avoir le droit de déposer son histoire, être cru-e, validé-e dans ses sentiments et émotions
5. Être reconnu dans ses difficultés → la dissociation



Reprendre le cours de son développement

Quel accompagnement ?



32

Abus sexuel, contexte et histoire de vie

« Les abus sexuels, qu'ils soient uniques ou multiples, ne sont que des événements d'une vie remplie d'expériences, tant bonnes que mauvaises. Personne ne peut se définir qu'à travers un seul élément. Se rappeler de cela, s'intéresser au reste de la vie de la personne ayant subi des abus, s'est lui rappeler son humanité. »

(Thérèse Cuttelod, slide OME 2020)

Merci
de votre attention



Association ESPAS
0848.515.000
contact@espas.info
www.espas.info

Devenir membre, faire un don,
suivre un cours...



Pour devenir membre

<https://www.espas.info/nous-soutenir/comment-nous-aider/membres/>

Pour faire un don

<https://www.espas.info/nous-soutenir/comment-nous-aider/faire-un-don/>

Pour suivre un cours

<https://www.espas.info/prestations/mira/nos-formations/organisations-professionnelles/>